



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
-
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-six, le trente avril, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de MARQUILLIES s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Éric BOCQUET à la suite de la convocation qui lui a été faite le vingt-quatre avril deux mille vingt-six, laquelle convocation a été affichée publiquement, conformément à la loi.

Membres du Conseil d'Administration en exercice : 17

Présents : Mme Marie-Christine DEWAST, M. Éric BOCQUET, Mme Louissette MAILLY, M. Pierre PAPEGHIN, Mme Viviane DELVALLÉE, M. Michel PALADE, M. Jacques RIBAILLE, M. Bernard BAILLEUL, Mme Sylvie POUCHAIN, Mme Séverine GILOTEAUX, M. Yves LEFRANCO, M. Thierry BRECHON-CORNERY, M. Jean-Pierre DELEVALLEE

Ont donné Pouvoir : Mme Céline LEJOSNE à M. Yves LEFRANCO, Mme Anne WULLENS à M. Jacques RIBAILLE

Absents : Mme Micheline ZANCHI, M. Jocelyn GHÉSELLE

Délibération n°3/26

Objet : Approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2025

Dressé par Madame BOURGERY Evelyne, Comptable publique du Service de Gestion Comptable d'Armentières, pour le Centre Communal d'Action Sociale de Marquillies

Le Conseil d'Administration,

Après s'être fait présenter les Budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les Bordereaux de titres de recettes, les Bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et proposé d'approuver le Compte Administratif de l'exercice 2025,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2025, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a prescrit de passer dans les écritures,

Considérant que le compte est régulièrement établi,

• statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

• statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2025 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

• statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Après débats et échanges, l'Assemblée délibérante décide, à 11 voix Pour et 4 Abstentions :

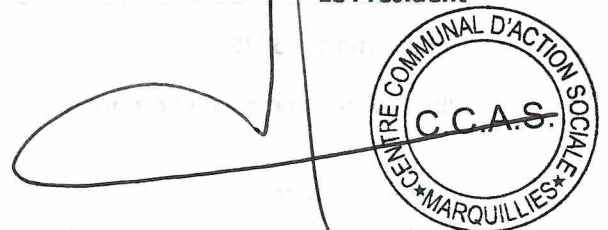
- de déclarer que le compte de gestion de l'exercice 2025 dressé par Madame BOURGERY Evelyne, Comptable publique du Service de Gestion Comptable d'Armentières, pour le Centre Communal d'Action Sociale de Marquillies, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.
- de déclarer que le Compte Administratif 2025 n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Pour extrait conforme,

Ainsi fait et délibéré à Marquillies, les jours, mois et an susdits.

Le 30 avril 2026

Le Président



Éric BOCQUET

Le Président, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, comme son affichage public. Il informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 17
 Nombre de membres présents : 13
 Nombre de suffrages exprimés : 15
 VOTES :
 Pour : 11
 Contre : 0
 Abstentions : 4

Date de convocation : 24/04/2026

Présenté par Éric BOCQUET - Président (1),
 A salle du Conseil en Mairie, le 30/04/2026

Délibéré par l'assemblée Conseil d'Administration (2), réunie en session
 A salle du Conseil en Mairie, le 30/04/2026
 Les membres de l'assemblée délibérante Conseil d'Administration (2),(3),

BAILLEUL Bernard	
BOCQUET Éric	
BRECHON Thierry	
DELEVALLÉE Jean-Pierre	
DELEVALLÉE Viviane	
DEWAST-DERIDDER Marie-Christine	
GHÉSELLE Jocelyn	
GILOTEAUX Séverine	
LEFRANCQ Yves	
LEJOSNE Céline	
MAILLY Louise	
PALADE Michel	
PAPEGHIN Pierre	
POUCHAIN Sylvie	
RIBAILLE Jacques	
WULLENS Anne	
ZANCHI Micheline	

Certifié exécutoire par Éric BOCQUET - Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 04/05/2026, et de la publication le 4/05/2026
 A, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

04/05/2026
 4/05/2026
 A, le
 Marquillies, 30/04/2026

Page 50

- (2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.